

## Auto-école



La mobilité est un véritable enjeu pour l'insertion professionnelle. Pour beaucoup, le permis de conduire est indispensable pour pouvoir se déplacer et accéder au marché de l'emploi.

Apprendre à conduire demande du temps et représente un budget important.

**Dans ce dossier consacré au permis de conduire**, l'Institut national de la consommation récapitule tous les points essentiels à savoir avant de vous lancer. **Le dossier se présente en 4 parties.**



### Auto-école : tout savoir avant de vous inscrire dans une auto-école

Que vous vous inscriviez dans une auto-école en vous rendant physiquement dans l'école proche de votre domicile ou en vous inscrivant sur une plateforme qui facilite la prise de rendez-vous, les règles qui s'appliquent à l'auto-école sont les mêmes.

[Voir la fiche pratique](#)



### Auto-école : les différentes formules pour apprendre à conduire

Différentes formules existent pour apprendre à conduire et se préparer au permis de conduire : apprentissage anticipé, conduite supervisée ou candidat libre.

[Voir la fiche pratique](#)



### **Auto-école : à quel âge ? Quel coût ? Quelles aides financières ?**

Pour obtenir le permis de conduire, il faut valider l'épreuve théorique, communément appelée le code et l'épreuve pratique de la conduite. A quel âge peut-on passer ces deux épreuves, ? Quel est le coût ? Peut-on bénéficier d'aides ?

[Voir la fiche pratique](#)



### **Auto-école : réponses aux 20 questions les plus fréquentes**

Apprendre à conduire représente un investissement important. La formation s'étale sur plusieurs mois et parfois cela ne se passe pas comme vous l'aviez imaginé. Que peut vous demander l'auto-école ? Comment réagir si vous n'êtes pas satisfait ? Quels sont vos droits ?

[Voir la fiche pratique](#)

[Voir le dossier complet](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation  
18, rue Tiphaine  
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [dpo@inc60.fr](mailto:dpo@inc60.fr).

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)